



Accompagner le bâti agricole dans les Alpilles



CONGRÈS DES PARCS 2022

Dans les Alpilles, l'agriculture participe largement à la qualité des paysages. Le bâti agricole jalonne et exprime l'histoire des hommes et de la terre sur ce territoire rural. Il est un patrimoine témoin de cette relation à la terre et un outil de travail voué à s'adapter aux changements de pratiques et de cultures, et aux nouveaux besoins.

Un projet animé par le Parc autour du bâti agricole

Pour accompagner ces évolutions, le Parc des Alpilles a mis en place une méthode multi-partenariale dont le fil rouge est : favoriser l'agriculture, c'est-à-dire répondre à un besoin agricole tout en suivant les nombreuses obligations, accompagner tous les acteurs de l'agriculture pour concilier maintien d'une activité économique issue de la terre et maintien d'un paysage exceptionnel auquel elle contribue.



La première phase a consisté à caractériser les typologies de bâtis agricoles (logements des agriculteurs, logements saisonniers, bâtiments d'exploitation, ou bâti support de diversification par l'accueil touristique, ou pédagogique ou encore la

production d'énergie) avec une approche agricole mais également sur les paysages, l'urbanisme et l'habitat, l'architecture, la transition énergétique, le tourisme durable et l'agri-tourisme, l'économie locale (circuits courts en particulier) et la gestion des ressources et du patrimoine naturel.

Une cellule d'accompagnement en projet

Ce travail collectif a donné lieu à la production d'un outil-guide pédagogique à destination des accompagnants : élus, partenaires institutionnels, et professionnels de l'urbanisme et de l'architecture et à la réalisation de fiches pratiques pour les agriculteurs - porteurs de projets correspondants à leur besoins et situations.

Afin de maintenir la dynamique engagée et de poursuivre le projet avec une aide personnalisée s'appuyant sur les outils mis en place, il est prévu d'instaurer une cellule d'accompagnement. Celle-ci aura vocation à guider les agriculteurs et leurs partenaires dès le démarrage de leur projet d'extension, de construction, de rénovation, de transformation, dans le cadre d'une installation ou d'une transmission. L'objectif à terme est de disposer dans les Alpilles d'un véritable pôle de compétences pour un urbanisme rural aux missions élargies (volet foncier, aménagement et urbanisme).

Contact

Anne-Catherine PRIVAT-MADELIN
Chargée de mission urbanisme et paysages
2 bd Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
contact@parc-alpilles.fr
Tél. : 04 90 90 44 00 - www.parc-alpilles.fr

